

*Les subsides*

résultats laissent quelque peu à désirer. Voilà pourquoi nous avons entrepris, dès notre arrivée au pouvoir, la consultation la plus vaste et la plus ample qui soit d'un bout à l'autre du Canada. Nous nous sommes donc adressés à quelque 8 000 groupes et particuliers représentant les institutions financières, les sociétés de prêts hypothécaires, les bénéficiaires de logements sociaux, les coopératives d'habitation, les entrepreneurs et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à cette question.

Nous avons ensuite inscrit dans la loi le principal message qu'on nous avait ainsi transmis, à savoir que les crédits gouvernementaux destinés au logement devaient aller aux plus nécessiteux. Qu'on nous accuse, si l'on veut, d'avoir manqué de leadership parce que nous avons consulté la population, mais les Canadiens n'en pensent pas moins, comme moi, le contraire. Les Canadiens veulent un gouvernement qui leur demande conseil sur les mesures à prendre dans l'ensemble du Canada et qui les fasse participer aux décisions. Nous avons instauré des programmes nationaux qui correspondent aux vœux de la population. C'est ainsi que les mises en chantier ont fait un bond énorme depuis 1984.

En 1987, par exemple, on a mis en chantier 246 000 logements, soit un nombre sans précédent au cours de la dernière décennie. Depuis que nous formons le gouvernement, le nombre de mises en chantier n'a pas cessé d'augmenter d'année en année. La moyenne annuelle s'établit à 204 000 depuis 1984, par rapport à 141 000 au cours des trois années antérieures. Ainsi, 62 p. 100 des Canadiens possèdent leur propre maison. D'ailleurs, il ne serait pas faux de dire que le Canada est à l'avant-garde dans ce domaine, que nous sommes sûrement parmi les nations les mieux logées au monde. Des gens de tous les pays viennent se renseigner sur nos programmes et nos mesures à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ils constatent que le gouvernement actuel fait mieux avec moins à cause de sa politique de l'habitation.

● (1620)

Je me permets de signaler que le taux de vacance sur le marché des locations est passé de 1,6 p. 100, en 1986, à 2,5 p. 100 en octobre 1987. Ces statistiques démontrent que les très nombreuses mises en chantier et les programmes du gouvernement ont allégé la pression qui se faisait sentir dans certaines régions du Canada ayant une pénurie de logements.

Permettez-moi maintenant de parler des programmes de logements coopératifs arrêtés avec les provinces. On nous a accusés d'avoir décliné nos responsabilités dans ce domaine. Nous avons établi des ententes avec toutes les provinces canadiennes, à l'exception de l'île-du-Prince-Édouard, pour pouvoir mieux soutenir financièrement les plus démunis. Je rappelle à la critique en matière de logement du parti libéral que nous sommes le premier gouvernement qui fait converger toute son aide vers les plus démunis. Comment peut-on nous accuser de manquer d'esprit d'initiative et de sens des responsabilités?

La députée s'est longuement étendue sur le problème des sans-abri en nous reprochant de n'avoir rien fait pour eux. Je lui répondrai que 550 000 logements sociaux ont été construits au Canada pour alléger ce problème. J'ajoute que plus de 400 000 maisons ont été remises en état ou rénovées avec l'aide du gouvernement au cours des 20 dernières années.

Je signale à ma collègue que le gouvernement a majoré de 100 millions son budget du logement qui atteint maintenant 1,7 milliard de dollars. Et ce sont des fonds essentiellement destinés aux plus démunis.

Grâce aux ententes que nous avons conclues avec les provinces, nous avons réussi à recueillir quelque 300 millions de dollars de plus de fonds provinciaux qui ont servi de complément au programme fédéral. Si l'on tient compte de la contribution des provinces qui est venue s'ajouter à notre apport de 1,7 milliard de dollars, cela fait plus de 2 milliards de dollars qui sont consacrés à loger et à aider ceux qui en ont le plus besoin au Canada. Ces programmes viennent en aide à beaucoup plus de gens qu'auparavant.

Contrairement à ce qui se passait sous le régime des programmes de logement du gouvernement précédent, 30 p. 100 de plus de Canadiens qui en ont besoin obtiennent de l'aide grâce aux ententes fédérales-provinciales et à nos programmes.

Mon honorable amie a parlé de l'Année internationale des sans-abri. Notre gouvernement a versé un montant de 1,7 million de dollars pour la création de programmes qui pourraient être instructifs pour l'application d'autres programmes destinés aux sans-abri. Nous avons invité des gens du monde entier à venir à Ottawa expliquer comment on pourrait remédier au problème mondial des sans-abri, car le problème n'est pas propre au Canada. En effet, notre problème à cet égard est peut-être moins aigu que celui auquel n'importe quel autre pays du monde a à faire face.

Le message que nous avons reçu et la conclusion principale du rapport qui sera rendu public, c'est que le problème des sans-abri est en fait pluridimensionnel et résulte de causes socio-économiques, d'un manque de compétences économiques et d'esprit d'entreprise chez beaucoup de nos jeunes Canadiens, de la violence, de l'abus des drogues et de problèmes psychologiques. Tous ces facteurs contribuent au problème des sans-abri, et tous les paliers de gouvernement doivent s'y attaquer, pas seulement un gouvernement pris isolément.

Mon honorable amie a parlé du problème auquel font face nos autochtones. Nous reconnaissons avec elle qu'il s'agit d'un problème qui date de longtemps. Les gouvernements de tous les partis ont tenté de remédier à cette situation très difficile qui est inacceptable pour notre gouvernement, pour tous les partis et pour tous les Canadiens.

Il y a beaucoup à faire. Je ferai remarquer que la moitié de tous les fonds ruraux ont été consacrés en priorité aux autochtones. On construit un millier de logements additionnels chaque année pour répondre aux besoins des autochtones citadins.

Nous appliquons des programmes permanents dans les réserves en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. On a construit l'année dernière 1 240 nouveaux logements grâce à un montant additionnel de 9 millions de dollars provenant du Programme d'aide à la remise en état des logements.

Mon honorable collègue a parlé avec enthousiasme des modifications que nous avons proposées à la Loi nationale sur l'habitation en matière d'assurance hypothécaire. Je me réjouis de son appui. Nous avons en effet cherché à avoir un débat rapide afin que le projet de loi puisse être adopté rapidement. Je pourrais lui faire remarquer que si elle pouvait persuader ses collègues de cesser de faire de l'obstruction systématique à